

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 03 MARS 2026

Membres du Conseil Municipal présents :

Mme Maria TREFCON	Mme Sophie PIOLE	M. Bruno DESANDERE
M. Philippe PETIT	M. Cédric CAGNARD	Mme Anne CALVARIN-POTTIER
Mme Marie-Christine MISSIAEN	M. Bernard MICHALAK	M. Bernard ROBIDA
Mme Céline COLLET	M. Gérard MOERMAN	M. Frédéric DOMON
M. Michel MARCHAND	Mme Nicole DUMONT	
Mme Yvette CARTON	M. Louis GUERRA	

Excusés :

Mme Marie-Laure DELATTRE	M. Jean-Marie THIBAUT	M. Michel THIEFAINE
--------------------------	-----------------------	---------------------

Secrétariat :

Mme Emilie CHAPOUX	Mme Justine BRAILLY
--------------------	---------------------

Auditeurs :

Mme Pauline DUFLOS	M. Florent GIGOT	M. Claude POMPEY
Mme Elisabeth DECOCK	Mme Nicole MOERMAN	M. Jacques LEROY
M. Francis WAQUET	M. Michel GRATENOIS	M. Léo-Paul PIOLÉ
M. et Mme LOPES	M. Yahia BOUHADAD	M. David LOIR
Mme Delphine LOIR	M. Kévin BONNAY	M. Gérard MOERMAN

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 03 mars dans la salle des fêtes. Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance de travail à 19<sup>h</sup>30 et rappelle l'ordre du jour.

La convocation a été envoyée par mail le 24 février aux membres du conseil et au courrier Picard sans parution

### ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

#### 1. DÉLÉGATION DE VOTE

Mme Marie-Laure DELATTRE donne pouvoir à Mme Maria TREFCON  
M. Michel THIEFAINE donne pouvoir à M. Bernard ROBIDA

#### 2. DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. PETIT Philippe est désigné

Mme le Maire suspend le conseil municipal à 19h39 pour la présentation du PLU par Me Lenne (Cabinet d'urbanisme).

Mme le Maire rouvre la séance à 20h46

#### 3. APPROBATION DES PROCES VERBAUX DU 18/11/2025 et 17/12/2025

Procès-verbal du 18 novembre 2025 :

M. GUERRA demande que soit précisé que le vote contre la dissolution du SIRDAS est dû à la non-répartition des investissements

Procès-verbal du 17 décembre 2026 :

Approuvé à l'unanimité

## **4. DELIBERATIONS**

### **4.1 Approbation du PLU**

Adopté à l'unanimité.

### **4.2 Finance - ¼ des investissements :**

Mme le maire explique qu'il s'agit, comme chaque année, de voter l'autorisation du ¼ des investissements dans l'attente du vote du budget de la commune

**Vote contre : MRS THIEFAINE et GUERRA**

**Adopté à la majorité**

### **4.3 Finance - Fongibilité des crédits**

Cette délibération est reportée au vote du budget

### **4.4 Ressources humaines : détermination du taux d'avancement de grade et avancement de grade**

Mme le maire propose 100% du taux d'avancement

**Adopté à l'unanimité**

Création d'un poste adjoint administratif principal de 2<sup>nd</sup> classe et d'un poste technique principal de 1<sup>ere</sup> classe

M. DESANDERE demande le nom des agents concernés. Mme le maire précise que les noms ne doivent pas être communiqués

**Vote contre M. THIEFAINE**

**Adopté à la majorité**

Mme le maire suspend la séance du conseil pour une présentation du projet AQUAPARK par le gérant  
Mme le maire rouvre la séance du conseil à 22h03

### **4.5 Cable-Park : avenant au contrat**

Mme le maire précise qu'il s'agit de modifier le nom des associés et l'autorisation de sous location

**Vote contre M. THIEFAINE**

**Adopté à la majorité**

### **4.6 autorisation AOP Aquapark**

Après débat du conseil municipal, il est proposé de faire une AOP de 3 ans pour un montant de 525 euros par an et qu'un nouveau contrat sera étudié à l'issue

**Vote contre : M. THIEFAINE - Mme COLLET - Mme MISSIAEN - Mme CARTON**

**Adopté à la majorité**

### **4.7 Prime mobilité : prime vélo**

Mme le maire propose de reconduire les mêmes conditions que l'année précédente

100 euros pour un vélo électrique

50 euros pour un vélo traditionnel

**Vote contre M. THIEFAINE**

**Abstention Mr DESANDERE**

**Adopté à la majorité**

## 4.8 Tarifs ALSH 2026

Mme le maire propose de valider les mêmes tarifs que l'année dernière

**Vote contre M. THIEFAINE**

**Adopté à la majorité**

## 5. INFORMATIONS

### 5.1 Droit de préemption

Un immeuble sis 166 Av Louis Pasteur

Un immeuble sis 234 Av Louis Psteur

**Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption**

## 6. QUESTIONS DES CONSEILLERS

- M. GUERRA informe le conseil qu'il a interrogé le notaire sur la rétrocession du lotissement la pointe. Le notaire lui a communiqué le nom des 2 personnes en attente de signature mais à commis une erreur sur la liste.

M. GUERRA précise que ce n'est pas trop sérieux de la part du notaire

- M. DESANDERE demande le bilan financier du centre aéré. Mme le maire précise que celui-ci sera communiqué quand nous aurons tous les éléments de la CAF.

- M. ROBIDA informe que des démarcheurs passe sur la commune avec un papier de la mairie.

Mme le maire précise que le démarchage est autorisé, certains viennent en mairie pour se déclarer mais en aucun cas la mairie ne donne d'autorisation de démarchage

## 7. QUESTIONS DES AUDITEURS

Aucune question

L'ordre du jour étant terminé, Mme le Maire lève la séance à 22<sup>h</sup>55